



OPAH: KÉSAKO?

Douarnenez Communauté et La Communauté de Communes Cap Sizun-Pointe du Raz soutiennent les projets de rénovation de l'habitat privé, dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) mutualisée sur

Ce programme se

les deux territoires.





POUR QUì?

Les propriétaires de résidences principales, sous conditions de ressources.

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition.

✓ QUELS TRAVAUX ?



Travaux d'économie d'énergie.



Travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap.



Travaux lourds ou permettant de remédier à une situation d'insalubrité.

OUEL MONTANT?

Le montant des aides est variable suivant les ressources et la composition du ménage ainsi que la nature du projet de rénovation.

Les aides peuvent aller de 20% à 80% du montant des travaux HT (ANAH : Habiter Mieux : subvention communautaire). Elles peuvent également être majorées par d'autres aides (caisses de retraite...).

EXEMPLES DE FINANCEMENT



- → Revenu fiscal de référence du couple (2 pers) : 21 000 € (hors allocation)
- Travaux projetés : remplacement du système de chauffage, isolation de la toiture et changement des menuiseries.
- Coût total des travaux : 17 000 € HT
- ∠ Aides mobilisables estimées : 10 700 €

(ANAH + Habiter Mieux : 10 200 €

et Collectivité : 500 €)

Soit une aide couvrant plus de la moitié du montant des travaux HT

ECONOMIE D'Y

Revenu fiscal de référence du propriétaire (1 pers) : 7 000 € (hors allocation)

Coût total des travaux : 4 000 € HT Aides mobilisables estimées : 3 000 € (ANAH : 2 000 € et Collectivité : 1 000 €)

Soit une prise en charge de 75% du nontant des travaux HT



COMMENT CA MARCHE? —

- ↑1 le vérifie si je peux bénéficier des aides.
- ∠ 2 Avec l'aide du conseiller habitat, je réalise un plan de financement pour les travaux.
- √ 3 Je constitue et dépose mon dossier de demande de subvention (avant le démarrage des travaux).
- ノ**4** Je fais réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment.
- ← 5 le demande et je recois
 les subventions à l'issue des travaux (acompte possible).

Ne démarrez pas vos travaux avant d'avoir déposé votre dossier de demande de subvention



Vérifiez l'éligibilité de votre pro en contactant le service habitat mut

Si vous habitez sur le territoire de la CC Cap Sizun-Pointe du Raz

Tél. 02 22 72 02 29 habitat.conseil@cap-sizun.fr

Permanences, sans rendez-vous le lundi, mardi, mercredi, ieudi matin de 9 h à 12 h 30

> Maison de Services Au Public (MSAP)

17 rue Lamartine Audierne

Si vous habitez sur le territoire de Douarnenez Communauté

Tél. 02 98 74 49 49 habitat.conseil@douarnenezcommunaute.fr

Permanences, sans rendez-vous, le lundi, mardi, mercredi, ieudi matin de 9 h à 12 h 30

> Douarnenez Communauté

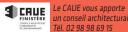
75 Rue ar Véret **Douarnenez**



Réseau TYNEO vous accompagne dans une mise en relation avec des professionnels pour les travaux de rénovation énergétique. 02 98 90 10 93 / www.reseautvneo.bzh







ın conseil architectural









